

☰ PROGRAMME :

LE DÉVELOPPEMENT VISUEL DE L'ENFANT

Les signes et les anomalies qui doivent faire suspecter une pathologie oculaire ou un trouble réfractif important :

- Anomalies des paupières et des globes oculaires, conjonctives, cornées, pupilles.
- Strabismes, nystagmus et torticolis
- Photophobie.
- Anomalies du comportement visuel (signe de Franceschetti etc..) et moteur.
- Céphalées, gêne visuelle, traumatismes, diplopie, maltraitance.
- Rétinopathie du prématuré.

LES PRINCIPALES AMÉTROPIES ; VALEURS NORMALES ET « HORS NORMES » EN FONCTION DE L'ÂGE : La myopie, l'hypermétropie et l'astigmatisme.

L'AMBLYOPIE : Définition, les valeurs réfractives et les facteurs anatomiques et physiologiques amblyogènes. La prescription optique, la prise en charge orthoptique et la gestion des patients et des parents.

COMMENT EFFECTUER UN « BON » EXAMEN RÉFRACTIF CHEZ L'ENFANT. LA RÉFRACTION OBJECTIVE :

- L'importance de la cycloplégie et son efficacité.
- Les appareils de mesure (réfractomètres automatiques).

LA RÉFRACTION SUBJECTIVE : Les tests de lecture : lesquels utiliser et à partir de quel âge peut-on les définir fiables

🎯 OBJECTIFS :

À l'issue du stage le participant pourra : Réaliser un bilan de dépistage sensoriel, moteur et fonctionnel chez l'enfant et orienter ou prendre en charge les troubles oculomoteurs.

📅 MODALITÉS :

Stage inter ou intra entreprise. La formation est organisée sous forme d'apports théoriques et de mises en pratique. Les mises en situation se feront en présentiel dans les locaux de Point Vision. La formation est animée par des formateurs spécialisés.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Supports audiovisuels et documents papiers en cours de formation.
- Une documentation technique est remise aux participants.
- En présentiel, un box complet pour 2 participants avec tout le matériel utilisé en centre, pour une mise en pratique

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS : Formulaire d'inscription à nous renvoyer. En convenance avec l'entreprise selon la date définie de la formation sous 15 jours.

ÉVALUATION :

- En cours de formation : Par des mises en situation pratiques avec feedback du formateur
- Finale : Questionnaire écrit

ACCESSIBILITÉS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : Si un stagiaire est en situation de handicap, contactez au notre référent Benoit Rousseau 06 66 70 16 20 – benoit.rousseau@giepointvision.fr

DÉLAI D'ACCÈS : En convenance avec l'entreprise selon la ou les dates définies sur le programme de formation d'OPV Formation

DURÉE : 7 heures

TARIF TTC : 420€ nets de taxe par stagiaire

SANCTION : Certificat de réalisation

Contact: opv-formation@graduate-conseil.fr